**Description et justification du projet**

La réforme proposée vise la modification majeure de trois programmes en science politique : le baccalauréat spécialisé (1-245-1-0), la majeure (1-245-2-0) et la mineure (1-245-4-0). Elle inclut :

1. Le réaménagement de la structure des programmes
2. L’abolition, la création et la modification de cours
3. La création d’un cheminement interuniversitaire dans le programme baccalauréat spécialisé

Plusieurs raisons motivent cette réforme :

* La structure actuelle est fondée sur cinq champs : (1) pensée politique, (2) politique comparée, (3) forces et comportements, (4) administration et politiques publiques et (5) relations internationales. Elle date de plusieurs décennies. Depuis, notre corps professoral a évolué et la population étudiante également, engendrant de nouveaux défis. Plusieurs de ces défis ont été soulevés dans le rapport d’auto-évaluation des programmes de la commission du premier cycle datant de 2013. Quoique la majorité des recommandations aient été mises en application (clinique de choix de cours, réduction du nombre de cours aux choix, révision de la séance d’accueil, création d’un cheminement *honor*, etc.), certaines problématiques nous invitent à être proactifs dans notre démarche. Elles ont été soulignées par les collègues à la journée de retraite organisée par le département au mois de décembre 2015.
* Le parcours décousu des étudiants(es) est toujours un enjeu de taille qui retarde parfois la fin des études et nuit à l’attrait du programme. L’ensemble des cours suivis par une ou un étudiant manque de cohérence tant sur le plan pédagogique que sur le plan académique. Par exemple, les étudiants(es) se retrouvent souvent à choisir pêle-mêle des cours de 1re, 2e et 3e année simultanément avec les risques d’échec que cela comporte. Cette absence de fil conducteur est probablement un des facteurs qui expliquent le pourcentage d’attrition relativement élevé de nos programmes spécialisés au 1er cycle. Le taux de diplomation d’environ 45 % en moyenne (baccalauréat, majeure et mineure) est inférieur à celui des programmes en sciences sociales de la FAS (approximativement 50 %). Force est de constater que la structure des programmes n’offre pas les conditions optimales à la réussite de la majorité de nos étudiants(es). Également, le nombre d’inscriptions dans ces programmes est en baisse depuis deux ans. Dans ce contexte, la structure actuelle, surtout de notre baccalauréat spécialisé, doit être repensée. Loin d’être immobiles, les départements de science politique des autres universités modifient leurs programmes et nous devons rivaliser d’audace afin d’au minimum maintenir nos inscriptions.
* L’arrimage entre la structure des programmes et les expertises du corps professoral est déficient et contribue à la dévalorisation de certains cours. L’existence de bloc par champs ne reflète pas la présence de professeurs en politiques québécoises et canadiennes et la transversalité de plus en plus fréquente des nouveaux cours entre les champs de la science politique. Le cours de politiques urbaines appartient-il au champ de la politique comparée, de l’administration et politiques publiques ou de forces et comportements? En fin de compte, la structure des programmes est de plus en plus décalée par rapport à l’offre de cours et ne maximise pas le plein potentiel du département en matière de recherche.
* La récente réforme majeure du baccalauréat en études internationales en vigueur depuis mars 2015 délaisse les orientations disciplinaires (science politique, droit, économie et histoire) au profit d’orientations multidisciplinaires conformément à sa raison d’être. De fait, les étudiants(es) intéressés d’abord et avant tout par la politique internationale n’ont plus de programme répondant à leurs intérêts. Cette population en quelque sorte itinérante représente un bassin d’étudiants(es) considérable. À l’automne 2015, 143 étudiants(es) avaient choisi science politique, 75 droit, 28 économie, 7 histoire et 56 développement international. Considérant la présence d’une masse critique de professeurs en politique comparée et relations internationales au département, nous nous devons de réfléchir sur le repositionnement de notre programme phare en mettant en valeur la dimension internationale du cursus.

Compte tenu de son ampleur, la réforme des programmes au premier cycle en science politique constitue une étape importante pour notre développement futur. Son succès dépend de la collaboration des parties prenantes, soit la Commission du 1er cycle et l’Assemblée départementale.

1. Réaménagement de la structure des programmes

La présente réflexion est essentiellement basée sur la recherche d’une proposition permettant suffisamment de flexibilité afin de mettre en valeur les expertises de l’ensemble du corps professoral tout en étant adaptée aux intérêts des étudiants(es). La structure actuelle, même avec l’ajout ou le retrait de champs, peut difficilement atteindre cet objectif.

Actuellement organisée par champs, la structure proposée reflèterait désormais la **progression des apprentissages**. Ici, le réaménagement de la structure est pensé en premier lieu en fonction du baccalauréat spécialisé. Ceci dit, les modifications à la majeure et la mineure en découleront par souci d’uniformité. La nouvelle version du baccalauréat en science politique donnera accès aux programmes de maîtrise, que cela soit la MAPI ou l’orientation recherche (mémoire/travail dirigé). En fait, cette nouvelle version s’inscrit en continuité avec la structure des programmes des cycles supérieurs où l’étudiant(e) choisit les séminaires qui l’intéressent en fonction d’une offre de cours qui englobe une diversité de thèmes dont certains sont généraux (séminaire de synthèse) et d’autres plus spécifiques.

La piste de réflexion privilégiée est la suivante :

* Les cours de niveau 1000 constituent le **fondement** de la formation en science politique : en réponse à notre volonté de préserver une base de connaissances générales pour tous nos étudiants(es), les blocs actuels 71A et 71B resteront intacts. Ces blocs rassemblent les cours de niveau 1000 offerts par le département.
* Les cours de niveau 2000 constituent l’**approfondissement** : les cours de niveau 2000 des blocs actuels 71C (Pensée politique), 71E (Politique comparée) à 71H (Relations internationales) formeront désormais un bloc unique. La portée des thèmes abordés dans ces cours se veut, somme toute, générale. Un minimum de 15 crédits sera exigé. Également, les étudiants(es) pourront suivre des cours de 2e et de 3e année simultanément.
* Les cours de niveau 3000 constituent la **spécialisation**: les cours de niveau 3000 des blocs actuels 71C, 71E, 71F, 71G et 71H formeront désormais un bloc unique. Ces cours touchent à des problématiques plus spécifiques. Un minimum de 15 crédits sera exigé.
* Les blocs 71D (Méthodologie), 71I (Cours de langues), 71J (Cours avancés de langues) et 71K (Expérience pratique) continueront à rassembler des cours de niveau 1000 (le cas échéant), 2000 et 3000.

Le remodelage des blocs injecte une cohérence pédagogique. Elle crée un effet d’entonnoir afin de mieux outiller et encadrer nos étudiants(es) dans l’obtention du diplôme recherché. Chemin faisant, il n’est pas nécessaire d’abolir et de créer une multitude de cours. Dans bien des cas, il suffit de revoir l’offre et de resigler les cours (voir annexe 1).

Le remodelage insuffle une cohérence académique par le truchement de profils d’études[[1]](#footnote-1). Ces profils proposent une liste de cours portant sur une thématique particulière (voir annexe 2), qui aborde un même sujet sous différents angles et lie en quelque sorte les cours entre-eux.

Ces **profils d’études** ouvrent à nos étudiants(es) des avenues de formation beaucoup plus riches et concrètes sans se concentrer dans un champ ou un autre de la science politique. Ils ont l’avantage de proposer un parcours multidimensionnel abordant un objet de la science politique sous différents angles complémentaires. Par exemple, l’intérêt des étudiants(es) pour de grandes organisations comme l’Organisation des Nations Unies devrait les amener à suivre des cours sur les organisations internationales aussi bien que sur l’administration publique. Une passion pour les questions environnementales pourrait se concrétiser par des cours en économie politique internationale, en politiques urbaines et en sociologie politique. Dans la même veine, pour compléter une curiosité à l’égard de certaines parties du monde (Afrique, Moyen‐Orient, Amérique latine, Asie du Sud‐est, etc.), des notions complémentaires touchant l’action collective, les systèmes électoraux ou l’administration publique sont nécessaires.

Cette nouvelle organisation offre un autre avantage de taille : elle est suffisamment flexible pour favoriser l’intégration de tous les professeurs, notamment ceux et celles qui travaillent sur des objets de recherche qui ne font pas partie des champs actuels ou qui sont un croisement des champs actuels. Par exemple, le cours POL3920 (Média, Conflits et Paix) est classé dans le bloc 71G (Administration et politiques publiques), alors qu’il pourrait facilement se trouver dans le bloc 71F (Forces et comportements) ou 71H (Relations internationales). En fin de compte, la nouvelle organisation entend revaloriser son offre de cours en attirant l’attention des étudiants(es) non pas sur l’étiquette « champ » qui peut parfois susciter plus ou moins d’intérêt chez ces derniers, mais sur l’étiquette « profil d’études ». Ce dernier se veut davantage **transversal, flexible et attrayant** que les champs.

Concrètement, il faudrait créer **cinq à sept profils d’études** (voir annexe 2 : critères et exemples). Il est possible d’envisager l’actualisation de ces thématiques et la liste des cours correspondants **sans passer à chaque fois** par le processus formel associé à la **modification d’un programme**. L’ajout ou le retrait de profil d’études se ferait avec l’aval de la Commission du 1er cycle. Nous pourrons donc nous ajuster rapidement aux sujets porteurs et à l’offre réelle de cours. Sur le site web du département, les étudiants(es) visualiseront les divers profils d’études par le biais d’une **charte graphique** qui mettra en lumière les cours de la banque selon le profil d’études privilégié.

Ces profils d’études sont des balises. Il est important de préciser que ces profils d’études ne seront **pas contraignants** et ne constitueront pas une exigence à l’obtention du diplôme. De plus, le profil d’études choisi ne figurera pas au diplôme. Le coordonnateur académique pourra offrir des conseils et guider les étudiants(es) dans leurs choix de cours. Dans cet esprit, des séances d’information seront organisées afin de présenter les différents profils d’études. Des rencontres individuelles seront aussi possibles. Enfin, ces derniers seront intégrés au manuel « guide des choix de cours » tout ça en vue de fournir un meilleur encadrement aux étudiants(es).

À cet égard, ces profils d’études seront également l’occasion de proposer des guides **intégrés** aux étudiants. En effet, nous avons l’intention d’inclure pour chaque profil une liste de cours, des suggestions de destinations pour les études à l’étranger, des propositions d’activités para-académiques et de bénévolat, ainsi que des possibilités de stages et d’emplois relativement au thème concerné.

Nous envisageons de **revoir** les profils d’études **tous les trois ans** afin d’évaluer la pertinence de chacun. Cette auto-évaluation est d’autant plus importante que le caractère fondamentalement nouveau de la structure de programme proposée implique des inconnus auxquels nous devrons réagir en apportant les ajustements appropriés.

À cette modification en profondeur de la structure s’ajouteront des modifications mineures :

* Une modification des crédits du bloc 71Z (Cours au choix).

L’étudiant(e) doit faire actuellement 12 crédits de cours au choix. Nous proposons de réduire cette exigence à 3 crédits minimum et 12 crédits maximum. La réduction du nombre de cours au choix s’inscrit dans la demande élevée des étudiants(es) à approfondir leur formation en science politique au lieu de s’inscrire à des cours parfois déconnectés de leurs intérêts et ambitions. Le minimum correspond au standard à la FAS. Le maximum permet à ceux qui le désirent de nourrir leur curiosité en bonifiant et complétant leur parcours académique avec des cours des autres disciplines.

* Une modification des crédits du bloc 71K (Expérience pratique)

L’étudiant(e) est actuellement limité à 6 crédits maximum dans ce bloc. Nous proposons d’augmenter ce seuil à 12 crédits maximum avec aucun minimum. La demande croissante des étudiants(es) pour une formation qui les prépare mieux au marché du travail est bien réelle. À ce titre, les stages sont un outil de prédilection. De plus en plus d’étudiants(es) souhaitent faire et obtiennent des stages de longue durée qui ne sont pas reconnus dans la structure actuelle. Qui plus est, en raison de la durée et de l’absence de crédits conséquents, les étudiants(es) ne sont pas admissibles aux bourses de mobilité réduisant de fait la possibilité de saisir d’excellentes opportunités. Par exemple, pour un stage de 4 mois, l’étudiant(e) doit être inscrit à 12 crédits. Dans la structure actuelle, l’étudiant(e) peut au plus faire un stage de 6 crédits. Donc, tous les étudiants(es) qui font un stage de plus de 2 mois ne sont pas admissibles à la bourse de mobilité. Ce bloc inclurait les cours POL3240 (stage 3 crédits), POL3241 (stage 6 crédits) et POL3904 (travail pratique).

* Une modification du cheminement *honor*.

Le cheminement *honor* connait quelques difficultés en raison de la rigidité de sa forme actuelle. L’objectif initial de 25 étudiants(es) est loin d’être atteint. Les cours POL4001 (Séminaire d’initiation à la recherche 1) et POL4002 (Séminaire d’initiation à la recherche 2) sont conçus en continuité, l’un à l’automne et l’autre à l’hiver, et sont donnés par le même professeur (voir annexe 3). En outre, seuls les étudiants(es) de 3e année ont la possibilité de suivre le cheminement honor. L’étalement sur un an et l’exigence d’avoir complété minimum 60 crédits au moment d’entamer le cheminement honor ont pour conséquence de priver ce dernier des meilleurs éléments du programme, qui sont souvent à l’étranger pour un stage ou un échange. L’idée est donc d’obtenir plus de souplesse afin d’accommoder les parcours atypiques et offrir aux meilleurs étudiants(es) la possibilité de saisir les multiples opportunités qu’offre le programme.

Il est vrai que le cheminement en est à sa première année d’existence, mais les défis soulevés mettent en doute sa viabilité à moyen terme. La présente réforme offre l’opportunité de procéder à des ajustements appropriés. Plusieurs modifications peuvent être envisagées. L’une d’elles s’avère relativement simple. Il s’agirait d’ouvrir le cheminement aux étudiants(es) ayant complété 30 crédits. Donc dès la 2e année, l’étudiant(es) pourrait s’inscrire au cours POL4001 et POL4002 s’ils ont complété leurs cours obligatoires de 1re année. Le séminaire de maîtrise serait par contre suivi la 3e année à la session d’automne ou d’hiver.

1. Création, modification et retrait de cours.

Dans le cadre de la présente réforme, de nouveaux cours verront le jour, d’autres seront modifiés ou retirés. La liste complète se trouve aux Annexes 1 et 4.

1. Création d’un cheminement interuniversitaire dans le programme de baccalauréat spécialisé

Au sein des universités francophones du Québec, l’Université Laval offre un profil international aux étudiants(es) de différents départements, notamment celui de science politique. La Faculté de droit de l’Université de Montréal ainsi que l’École de travail social et l’École de relations industrielles quant à elles offre différentes formules intitulées « cheminement international ».

Le cheminement interuniversitaire s’adresse aux étudiants(es) de deuxième et de troisième année du baccalauréat spécialisé. Il devrait être composé d’environ 15 étudiants(es). Orienté vers l’accès aux meilleures universités au Canada et à l’international ainsi qu’un encadrement plus soutenu, ce cheminement optionnel se veut un complément à la formation au département de science politique.

Le cheminement interuniversitaire **ne se substitue pas** a priori au profil d’études, ni au cheminement honor. S’il le souhaite, l’étudiant(e) aura la possibilité de combiner ces derniers. Aussi, il est à noter qu’il sera toujours possible de faire un échange pour les étudiants(es) ne faisant pas partie du cheminement interuniversitaire. En fait, cela sera le cas pour la grande majorité des étudiants(es).

Les étudiants(es) admissibles à ce cheminement doivent posséder une moyenne cumulative de 3,3 et plus au moment de faire la demande dans un programme d’échange. Ils doivent également avoir complété 27 crédits de cours obligatoires avant d’effectuer l’échange. C’est donc un cheminement destiné aux étudiants(es) possédant un excellent dossier scolaire.

L’ajout d’un cheminement interuniversitaire vise trois objectifs généraux :

* attirer les meilleurs étudiants(es) en science politique
* créer une émulation pour nos meilleurs étudiants(es)
* reconnaître et encourager l’excellence académique

Les échanges universitaires sont de plus en plus prisés par nos étudiants(es) et les employeurs. Ils ont un pouvoir d’attraction considérable auprès d’une clientèle convoitée.

Objectifs spécifiques :

* Le cheminement interuniversitaire permettra aux étudiants(es) d’accéder à une expertise et des cours qui ne sont pas offerts par le département de science politique et de vivre une expérience enrichissante à ceux qui s’orientent vers une carrière à l’international.
* Les étudiants(es) qui suivront le cheminement interuniversitaire approfondiront leurs connaissances d’une autre langue et d’une autre culture.

Plus largement, ce cheminement interuniversitaire s’inscrit dans la politique internationale du département de science politique d’élargir le bassin d’ententes sectorielles avec des partenaires universitaires de premier ordre. Dans cet esprit, le département de science politique recherchera à établir des **liens privilégiés** avec une dizaine d’universités **comparables** à l’Université de Montréal.

Fonctionnement :

Le cheminement comprend au minimum 12 crédits de cours que cela soit dans le cadre d’une session ou d’une École d’été. L’étudiant(e) devra choisir parmi l’une des universités préalablement sélectionnées par le département de science politique. L’étudiant(e) devra également avoir maintenu dans son université d’accueil une excellente moyenne qui sera à géométrie variable, mais prédéterminée selon l’université d’accueil. À terme, l’étudiant(e) se verra octroyer la mention « Cheminement interuniversitaire » sur son diplôme.

La réforme proposée rationalise la structure de nos programmes, consolide notre offre d’enseignement et ajoute un cheminement interuniversitaire pour nos meilleurs étudiants(es). Nous sommes convaincus que de tels efforts seront récompensés : un département qui se démarquera positivement de ceux des autres universités québécoises; des étudiants(es) mieux encadrés, susceptibles de compléter dès lors plus efficacement leur parcours; et une meilleure rétention et un meilleur taux de diplomation.

Calendrier de consultation

1. Rencontre de la commission du premier cycle : discussion sur la proposition de réforme (11 avril 2016).
2. Rencontre du comité exécutif : discussion sur la proposition de réforme (18 avril 2016).
3. Assemblée départementale : présentation et discussion de la proposition de réforme (22 avril 2016).
4. Rencontre des groupes par champs (date limite : le 17 juin)
5. Rencontre de la commission de 1er cycle : synthèse des rencontres et production d’un document préliminaire (le 9 août à 10 h).
6. Discussion avec les collègues sur toutes les propositions de la réforme majeure (11 h 30 au local C-4145, juste avant l’Assemblée départementale du 29 août).
7. Assemblée départementale : adoption de la réforme majeure en science politique (17 d’octobre).

**ANNEXE 1**

**Liste des cours de 2e année 3e année**

Cette liste est basée sur les cours actifs. La logique est la suivante :

* Les cours de niveau 2000 constituent le Bloc **Approfondissement 71D (cours généraux)**: les cours de niveau 2000 des blocs actuels 71C (Pensée politique), 71E (Politique comparée) à 71H (Relations internationales) formeront désormais un bloc unique. La portée des thèmes abordés dans ces cours se veut somme toute englobante.

* Les cours de niveau 3000 constituent le Bloc **Spécialisation 71E (cours spécifiques)**: les cours de niveau 3000 des blocs actuels 71C, 71E à 71H formeront désormais un bloc unique. Ces cours touchent à des problématiques plus spécifiques. Par exemple, quand le cours concerne une région ou un pays ou encore aborde un sujet précis.

Cours en rouge : modification du sigle.





**ANNEXE 2**

**Profils d’études proposés**

**Critères**

1. Minimum 16 cours par profil d’études[[2]](#footnote-2);
2. Plusieurs cours de 2e et 3e année;
3. Pas de cours orphelin (pour l’ensemble des profils d’études)

N.B. Les profils d’études ne sont pas des exigences au programme. Ils sont facultatifs et servent d’outils d’orientation aux étudiants(es) dans leur choix de cours. Ils peuvent aussi être combinés.

1 – Diplomatie et conflits. Ce profil d’études se penche sur le fonctionnement de la diplomatie et son évolution. Il permet aussi de mieux saisir le rôle croissant que jouent les institutions internationales dans la vie politique contemporaine. Il familiarise l’étudiant(e) avec l’ensemble des questions de sécurité qui affectent la politique nationale et internationale. Il offre aux étudiants(es) les connaissances nécessaires à la compréhension des phénomènes de guerre et de paix.

Liste de cours

POL2004 – Pensée stratégique classique

POL2008 – Sécurité en Asie de l’Est

POL2009 – Politique et société au Moyen-Orient

POL2170 – Politiques environnementales comparées

POL2250 – Systèmes internationaux : 19e-20e s.

POL2280 – Le système politique de la Russie

POL2310 – Les États-Unis : institutions et forces politiques

POL2350 – Systèmes politiques européens

POL2510 – Les organisations internationales

POL2606 – Économie politique internationale

POL2751 – La Chine

POL2801 – La politique étrangère de la Russie

POL2806 – Théorie des relations internationales

POL2840 – Sécurité au Moyen-Orient

POL2850 – Enjeux politiques en Afrique

POL2860 – Régimes politiques d’Asie de l’Est

POL2XXX – Politique de l’Internet

POL2XXX – Sécurité et conflits

POL3004 – Contrôle des armements

POL3005 – Sociopolitique des conflits armés

POL3220 – Pensée stratégique contemporaine

POL3280 – Épistémologie de la science politique

POL3402 – Identités et conflits en Eurasie

POL3404 – Nationalisme

POL3600 – Théories de politique étrangère comparée

POL3601 – Politique étrangère : grandes puissances

POL3721 – Relations extérieures : Canada, Québec

POL3807 – Idéologies politiques

POL3811 – Armées et groupes armés non étatiques

POL3851 – Intégration européenne

POL3861 – Les États-Unis : politique publique

POL3906 – La coopération internationale

POL3909 – Relations internationales : enjeu actuel

POL3914 – Sécurité internationale : nouveaux enjeux

POL3920 – Médias, conflits et paix

POL3XXX – La violence politique

POL3XXX – Les relations internationales de l’Asie du Sud-Est

POL3XXX – Pouvoir et résistance dans le cyberespace

POL3XXX – Résolution des conflits

Études à l’étanger

* Uppsala University
* Sciences Po Paris
* Université de Genève
* University of Honk-Kong

Activités para-académiques et bénévolat

* Comité  des affaires internationales de l’UdeM (CAIUM)
* Équipe de débat de l’UdeM
* MENA UdeM – Observatoire Moyen-Orient et Afrique du Nord
* Simulation de l’Union européenne

Stages

* Commission économique pour l’Amérique latine (Santiago, Chili)
* Conseil des relations internationales de Montréal (Montréal, Canada)
* Consulat de la Turquie (Montréal, Canada)
* Délégation du Québec à Tokyo (Japon)
* Parlement européen (Strasbourg, France)
* Union Africaine (Addis-Abeba, Éthiopie)

Possibilités d’emplois

* Agent diplomatique
* Assistant aux affaires consulaires
* Conseiller aux affaires internationales et en commerce international
* Stratège politique

2 – État et démocratie. Ce profil d’études amène les étudiants à réfléchir sur les fondements des processus de démocratisation et de l’expérience démocratique, ses tensions et ses déficits. Il offre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des enjeux liés aux dynamiques électorales et à l’action des groupes sociaux dans le processus de représentation des intérêts en démocratie. Il aborde également les modes de régulation de l’État, les bonnes pratiques tout comme les questions de corruption et d’abus de pouvoir qu’il soit bureaucratique, judiciaire ou politique.

Liste des cours

POL2005 – Les élections

POL2007 – Institutions politiques comparées

POL2009 – Politique et société au Moyen-Orient

POL2050 – Représentation politique

POL2110 – La France

POL2210 – Participation et politiques publiques

POL2280 – Le système politique de la Russie

POL2281 – Les États postsoviétiques

POL2310 – Les États-Unis : institutions et forces politiques

POL2350 – Systèmes politiques européens

POL2540 – Intervention et efficacité gouvernementales

POL2606 – Économie politique internationale

POL2752 – Le Japon

POL2830 – L’Amérique latine

POL2850 – Enjeux politiques en Afrique

POL2860 – Régimes politiques de l’Asie de l’Est

POL2904 – La politique au Québec

POL2XXX – Politique de l’Internet

POL3110 – L’État et l’économie

POL3280 – Épistémologie de la science politique

POL3400 – Fédéralisme comparé

POL3401 – L’Asie du Sud-Est

POL3404 – Nationalisme

POL3410 – La formation des États en Europe

POL3481 – Politique et droit

POL3500 – Institutions politiques canadiennes

POL3560 – Action collective et politique

POL3802 – Théories du développement

POL3807 – Idéologies politiques

POL3851 – Intégration européenne

POL3900 – Politique et société

POL3908 – Politique comparée : enjeu actuel

POL3916 – Démocratisations comparées

POL3XXX – La violence politique

Études à l’étanger (à venir)

Activités para-académiques et bénévolat (à venir)

Stages (à venir)

Possibilités d’emplois (à venir)

3 – Affaires publiques. Ce profil d’études offre aux étudiants(es) les connaissances nécessaires à la compréhension des politiques publiques au Québec, au Canada, aux États-Unis, en Europe, ou encore des villes. Il amène l’étudiant à réfléchir sur les processus d’élaboration des politiques publiques, leur contenu et leurs impacts sur la société. Il est notamment question du rôle des médias, de l’opinion publique et de la gestion de crises politiques.

Liste des cours

POL2005 – Les élections

POL2006 – Le leadership politique

POL2007 – Institutions politiques comparées

POL2050 – Représentation politique

POL2110 – La France

POL2140 – Analyse de politiques

POL2150 – Politiques sociales

POL2160 – Politiques urbaines

POL2170 – Politiques environnementales comparées

POL2210 – Participation et politiques publiques

POL2230 – Politiques scientifiques

POL2272 – Sondages et opinion publique

POL2310 – Les États-Unis : institutions et forces politiques

POL2350 – Systèmes politiques européens

POL2540 – Intervention et efficacité gouvernementales

POL2805 – Théorie de l’organisation administrative

POL2904 – La politique au Québec

POL2XXX – Politique de l’Internet

POL3012 – Politique et processus budgétaires

POL3100 – Communication politique

POL3101 – Marketing politique

POL3140 – Psychologie politique

POL3159 – Politique et gouverne des peuples autochtones

POL3291 – Idées politiques au Québec et au Canada

POL3291 – Politique et droit

POL3320 – Politique et administration

POL3321 – Administration publique comparée

POL3322 – Risque et politiques publiques

POL3350 – Relations intergouvernementales : Canada

POL3370 – Pouvoir judiciaire et démocratie

POL3400 – Fédéralisme comparé

POL3403 – Politiques du multiculturalisme

POL3500 – Institutions politiques canadiennes

POL3560 – Action collective et politique

POL3721 – Relations extérieures : Canada, Québec

POL3807 – Idéologies politiques

POL3861 – Les États-Unis : politiques publiques

POL3900 – Politique et sociétés

POL3910 – Genre et politique

POL3913 – Politiques publiques : enjeu actuel

Études à l’étanger (à venir)

Activités para-académiques et bénévolat (à venir)

Stages (à venir)

Possibilités d’emplois (à venir)

4 – Pensée politique occidentale. Ce profil d’études met l’accent sur la symbolique du politique, la justice politique et légale, les mécanismes ouverts et cachés d’exercice du pouvoir, de la construction des idéologies et du discours politique. Il offre aux étudiants(es) les connaissances nécessaires à la compréhension des textes fondateurs de la pensée politique et amène l’étudiant(e) à réfléchir sur les prémisses épistémologiques et la pertinence des concepts-clés dans la discipline.

Liste des cours

POL2004 – Pensée stratégique classique

POL2006 – Le leadership politique

POL2007 – Institutions politiques comparées

POL2050 – Représentation politique

POL2090 – Pensée politique prémoderne

POL2100 – Pensée politique moderne

POL2102 – Pensée politique contemporaine

POL2180 – Pensée politique critique

POL2808 – Théorie politique empirique

POL3102 – Marginalité et politique

POL3140 – Psychologie politique

POL3220 – Pensée stratégique contemporaine

POL3280 – Épistémologie de la science politique

POL3291 – Idées politiques au Québec et au Canada

POL3370 – Pouvoir judiciaire et démocratie

POL3402 – Identités et conflits en Eurasie

POL3403 – Immigration et multiculturalisme

POL3404 – Nationalisme

POL3410 – La formation des États en Europe

POL3481 – Politique et droit

POL3560 – Action collective et politique

POL3807 – Idéologies politiques

POL3910 – Genre et politique

POL3911 – Pensée politique : thématique spécifique

Études à l’étanger (à venir)

Activités para-académiques et bénévolat (à venir)

Stages (à venir)

Possibilités d’emplois (à venir)

5 – Développement et mondialisation. Ce profil d’études explore les multiples facettes d’un monde globalisé en constante mutation. Il met notamment l’accent sur la place croissante que jouent les pays en développement dans le système international et les acteurs transnationaux. Il offre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des phénomènes d’États déliquescents, de crises humanitaires, d’aide au développement et d’inégalités socio-économiques Nord-Sud.

Liste des cours

POL2009 – Politique et société au Moyen-Orient

POL2050 – Représentation politique

POL2170 – Politiques environnementales comparées

POL2180 – Pensée politique critique

POL2250 – Systèmes internationaux : 19e – 20e s.

POL2510 – Les organisations internationales

POL2606 – Économie politique internationale

POL2751 – La Chine

POL2752 – Le Japon

POL2806 – Théories des relations internationales

POL2830 – L’Amérique latine

POL2850 – Enjeux politiques en Afrique

POL2860 – Régimes politiques de l’Asie de l’Est

POL2XXX – Sécurité et conflits

POL3010 – Les relations Nord-Sud

POL3102 – Marginalité et politique

POL3401 – L’Asie du Sud-Est

POL3402 – Identités et conflits en Eurasie

POL3403 – Politiques du multiculturalisme

POL3404 – Nationalisme

POL3560 – Action collective et politique

POL3602 – Politique et mondialisation des marchés

POL3802 – Théories du développement

POL3807 – Idéologies politiques

POL3906 – La coopération internationale

POL3908 – Politique comparée : enjeu actuel

POL3916 – Démocratisations comparées

POL3917 – Interventions humanitaires : théories et pratiques

POL3920 – Médias, conflits et paix

POL3XXX – Résolution des conflits

Études à l’étanger (à venir)

Activités para-académiques et bénévolat (à venir)

Stages (à venir)

Possibilités d’emplois (à venir)

6 – Justice sociale. Ce profil d’études permet à l’étudiant de se familiariser avec les approches théoriques et les outils analytiques visant à mieux appréhender les enjeux liés à la diversité, aux rapports entre minorités et majorités, à l’altérité, au vivre ensemble et à la citoyenneté. Ce profil d’études permet aux étudiants(es) de se concentrer sur les questions et les enjeux propres à l’étude des rapports entre la politique et le développement social.

Liste des cours

POL2007 – Institutions politiques comparées

POL2050 – Représentation politique

POL2102 – Pensée politique contemporaine

POL2140 – Analyse de politiques

POL2150 – Politiques sociales

POL2160 – Politiques urbaines

POL2180 – Pensée politique critique

POL2210 – Participation et politiques publiques

POL2540 – Intervention et efficacité gouvernementales

POL2606 – Économie politique internationale

POL2XXX – Sécurité et conflits

POL3010 – Les relations Nord-Sud

POL3102 – Marginalité et politique

POL3110 – L’État et l’économie

POL3159 – Politique et gouverne des peuples autochtones

POL3291 – Idées politiques au Québec et au Canada

POL3321 – Administration publique comparée

POL3370 – Pouvoir judiciaire et démocratie

POL3403 – Immigration et multiculturalisme

POL3403 – Politiques du multiculturalisme

POL3404 – Nationalisme

POL3481 – Politique et droit

POL3500 – Institutions politiques canadiennes

POL3560 – Action collective et politique

POL3602 – Politique et mondialisation des marchés

POL3802 – Théories du développement

POL3900 – Politique et société

POL3910 – Genre et politique

POL3XXX – La violence politique

Études à l’étanger (à venir)

Activités para-académiques et bénévolat (à venir)

Stages (à venir)

Possibilités d’emplois (à venir)

7 – Le Canada et le Québec dans le monde :ce profil d’études offre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions, des idéologies, des politiques publiques et de la place du Canada et du Québec dans le monde.

Liste des cours

POL2007 – Institutions politiques comparées

POL2160 – Politiques urbaines

POL2805 – Théorie de l’organisation administrative

POL2904 – La politique au Québec

POL3010 – Les relations Nord-Sud

POL3012 – Politique et processus budgétaire

POL3290 – Idées politiques au Québec

POL3291 – Idées politiques au Canada

POL3321 – Administration publique comparée

POL3370 – Pouvoir judiciaire et démocratie

POL3400 – Fédéralisme comparé

POL3402 – Immigration et multiculturalisme

POL3404 – Nationalisme

POL3500 – Institutions politiques canadiennes

POL3721 – Relations extérieures : Canada, Québec

POL3807 – Idéologies politiques

Études à l’étanger (à venir)

Activités para-académiques et bénévolat (à venir)

Stages (à venir)

Possibilités d’emplois (à venir)

**ANNEXE 3**

**Cheminement recherche (honor)**

* Le cheminement honor s’adresse aux étudiants du baccalauréat spécialisé en science politique, qui désirent améliorer leurs compétences analytiques en vue de poursuivre des études supérieures ou d’occuper un poste décisionnel ou de conseiller.
* Il permet d’acquérir une autonomie intellectuelle et les habiletés nécessaires pour mener une recherche indépendante avec rigueur et professionnalisme.
* Il vise à encourager et reconnaître l’excellence académique des étudiants.

Au terme de ce cheminement, l’étudiant se verra octroyer la mention « cheminement recherche (honor) » sur le diplôme de baccalauréat en science politique.

Seuls les étudiants ayant complété 60 crédits dans le programme de baccalauréat de science politique et ayant obtenu une moyenne cumulative de 3,5 et plus sur 4.3 au moment d’entreprendre le cheminement sont admissibles.

Le cheminement accepte un maximum de 25 étudiants par année.

Il comprend 12 crédits de cours et se déroule à la 3e année de la scolarité. Les crédits du cheminement font partie des 90 crédits nécessaires à l’obtention du baccalauréat en science politique.

* 3 crédits. POL4001 – Séminaire d’initiation à la recherche I
* 3 crédits. POL4002 – Séminaire d’initiation à la recherche II
* 3 crédits. POL6960 – Séminaire aux études supérieures
* 3 crédits. Cours de méthodologie avancée à déterminer

Les étudiants intéressés doivent contacter le coordonnateur académique, Jean-François Gagné ([jean-francois.gagne@umontreal.ca](mailto:jean-francois.gagne@umontreal.ca)).

**ANNEXE 4**

**Création, modification et abolition de cours**

Propositions adoptées par la Commission de 1er cycle, 23 septembre 2016, ensuite par l’assemblé départementale (avec quelques modifications) du 30 septembre 2016

1. **Création de cours**
   1. POL 3XXX – Relations internationales de l’Asie du Sud-Est

Bloc Spécialisation 71E

Responsable du cours : Dominique Caouette

Descriptif

Analyse des relations entre les États de l’Asie du Sud-Est et les puissances stratégiques et économiques présentes dans la région. Étude des processus d’intégration régionale. Examen des conflits internationaux qui marquent la région.

Justificatif

La création de ce cours a pour but de complémenter le cours POL3401 – L’Asie du Sud-Est qui propose une étude de la région sous l’angle de la politique comparée, c’est-à-dire l’analyse de dynamiques politiques et socio-économiques propres aux États de la région, plutôt que sous l’angle des relations entre les États. Par contraste, le cours proposé prend la région comme unité d’analyse et donc tente de comprendre comment la région interagit avec les puissances et comment la région s’intègre à travers l’ASEAN. Dans un contexte où l’ASEAN tente d’approfondir son intégration sur la base d’un modèle distinct de l’Union européenne, il apparaît aujourd’hui essentiel d’en saisir les caractéristiques particulières, surtout que l’Asie du Sud-Est est située au cœur de l’Asie, moteur actuel de la croissance économique mondiale.  Le cours proposé est également complémentaire au cours POL 2860 qui lui établit une étude comparative des régimes et systèmes politiques des nouveaux pays industrialisés de l’Asie de l’Est et de l’Asie du Sud-Est. Il constitue ainsi une bonne préparation pour les cours plus spécialisés, soit ceux sur l’Asie du Sud-Est (POL3401 et le cours proposé) et sur l’Asie de l’Est (Chine, Japon, Sécurité en Asie de l’Est). Enfin, un des objectifs de ce nouveau cours est de répondre à une préoccupation soulevée chaque année par les étudiants.es du cours POL3401 voulant qu’il serait pertinent et utile de mieux comprendre les relations internationales entre les États de la région, mais aussi la nature et l’impact des puissances géopolitiques sur la région.

Programmes qui pourraient intégrer ce cours :Plusieurs de nos programmes pourraient intégrer ce cours, notamment : B.Sc. spécialisé en science politique, B.Sc. Économie et politique, B.Sc. Communication et politique, B.Sc. en Études internationales. Plus largement, ce cours pourrait être intégré à nos programmes de mineur et majeur, ainsi qu’au B.Sc. en Études asiatiques offert par le Centre d’études de l’Asie de l’Est.

Plan de cours

Objectifs : Le cours poursuit trois grands objectifs. Premièrement, il veut permettre la compréhension des relations internationales entre les États de l’Asie du Sud-Est, mais aussi entre différentes puissances stratégiques et économiques et la région à travers une démarche ancrée dans l’histoire. Deuxièmement, le cours propose d’analyser les processus d’intégration régionale, en particulier le rôle et l’évolution de l’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est (ANASE, mieux connue sous son acronyme anglophone, ASEAN). Enfin, le cours veut offrir une appréhension nuancée des enjeux et conflits contemporains qui influencent les relations internationales de la région, notamment le conflit en mer méridionale de Chine, les tensions autour de l’exploitation des ressources naturelles, les opérations et activités illicites et l’alignement des États face aux projets d’intégration extrarégionale, tels, l’APEC, le PTT, ou encore les accords de libre-échange avec l’Union européenne, la Chine ou l’Inde.

Pédagogie : Cours magistraux, ateliers de discussions en classe, conférenciers invités et projection de vidéos. En plus des cours magistraux, les étudiants(es) seront invités(es) à participer à deux ateliers de discussion autour d’enjeux liés aux thèmes présentés durant les exposés magistraux. La participation aux ateliers est obligatoire. Enfin, des invités et des acteurs de la région ou d’un pays concerné viendront discuter de leurs expériences et partager leurs analyses.

Évaluation

1) Ateliers de discussion (2 x 10 %) 20 %

2) Examen intra en classe 30 %

3) Travail de recherche ou billets (5) pour un blogue 35 %

4) Quiz final en classe 15 %

Calendrier

Bloc I : Introduction

* Séance 1 — Présentation du cours et de la région : Relations et connexions mondiales avant l’ère coloniale
* Séance 2 : Conquêtes et dynamiques coloniales : La formation de l’Asie du Sud-Est
* Séance 3 : Les luttes pour l’indépendance, la création des États-Nation et la Guerre froide

Bloc II : L’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN) et l’intégration régionale

* Séance 4 : ASEAN : Création, évolution et débats théoriques autour de l’*ASEAN Way*
* Séance 5 : Projet de Communauté de l’ASEAN, 2015-2020 autour de ses trois piliers : a) communauté économique; b) communauté politique et sécuritaire; et c) de sécurité économique et de sécurité
* Séance 6 : ASEAN et autres projets d’intégration régionale : Sommet de l’Asie de l’Est (EAS), l’APEC, le PTT
* Séance 7 : ASEAN et les dynamiques transnationales : illicites (piraterie, drogue, traite des personnes et terrorisme) et licites (réseaux et organisations de la société civile, migration et tourisme)
* Séance 8 : Examen intra

Bloc III : L’Asie du du Sud-Est et les puissances

* Séance 9 : Les États-Unis
* Séance 10 : La Chine
* Séance 11 : Le Japon
* Séance 12 : L’Union européenne/
* Séance 13 : Les nouveaux joueurs : Inde, Corée du Sud et Russie

Bloc IV : Dynamiques contemporaines

* Séance 14 : Perspectives actuelles : Points chauds : Le conflit en mer méridionale de Chine, l’exploitation des ressources naturelles et fondamentalisme religieux
* Séance 15 : Synthèse et perspective canadienne (l’Asie du Sud-Est, l’ASEAN et le Canada)

Bibliographie

Manuel:

Un manuel très proche de la thématique du cours est en cours de rédaction et sera soumis aux Presses de l’Université de Montréal

Caouette, D. et S. Granger (sous la dir.), *L’Asie du Sud-Est et les puissances*. Montréal, Presses de l’Université de Montréal (sera soumis en août 2017)

Monographies et articles :

Bloc I : Introduction, ère précoloniale, colonisation et indépendance

Anderson, Benedict (2002), *L’imaginaire national : Réflexion sur l’origine et l’essor du nationalisme*, Paris, La Découverte et Syros (version originale en anglais 1983).

Booth, Anne. 2013. « Colonial Revenue Policies and the Impact of the Transition to Independence in South EastAsia ». *Bijdragen tot de Taal—, Land — en Volkenkunde,* vol. 169, no 1, pp. 37-67.

De Koninck, Rodolphe. (2005) *L’Asie du Sud-Est*, 2e édition revue et corrigée, Paris : Armand Colin.

Frey, Marc. 2003. « Visions of the Future: The United States and Colonialism in Southeast Asia, 1940-1945 ». *Amerikastudien/American Studies,* vol. 48, no 4, pp. 365-388.

Furnivall, John S. (1956) (orig.1948) *Colonial Policy and Practice : A Comparative Study of Burma and Netherlands India.* New York : New York University Press, 1956 (orig.1948)

Hawkins, Michael C. 2007. « "Disrupted" Historical Trajectories and Indigenous Agency: Rethinking Imperial Impact inSoutheast Asian History ». *Journal of Social Issues in Southeast Asia,* vol. 22, no 2, pp. 274-285.

Huff, Gregg et Giovanni Caggiano. 2007. « Globalization, Immigration, and Lewisian Elastic Labor in Pre-World War II Southeast Asia ». *The Journal of Economic History,* vol. 67, no 1, pp. 33-68.

Kratoska, Paul H. Remco Raben and Henk Schulte Nordholt, (dir.) (2005), *Locating Southeast Asia : Geographies of Knowledge and Politics of Space »,* Singapour : Singapore University Press.

Leifer, Michael (ed.).(2002) *Asian Nationalism*. London, New York, Routledge, coll. : « Asian Studies/Politics »..

Owen, Norman G. et coll. (2010) *The Emergence of Modern Southeast Asia*, Singapour : NUS Press .

Reid Anthony (1988), S*outheast Asia in the age of commerce, 1450-1680*. New Haven : Yale University Press.

Rotermund, Hartmut O. (dir.) (1999). *L’Asie Orientale et Méridionale aux XIXe et Xxe siècles*. Paris, PUF, coll. : « Nouvelle Clio ».

Tarling, Nicholas, *Imperialism in Southeast Asia : ‘A Fleeting Phase*’, London: Routledge, 2001.

Tarling, Nicholas (dir.)(1999) *The Cambridge History of Southeast Asia*, Vol.1-3.. Cambridge : Cambridge University Press.

Tertrais, Hugues (2002), *Asie du Sud-Est : Enjeu régional ou enjeu mondial*. Paris : Éditions Gallimard.

Wade, Geoff. 2008. « Engaging the South: Ming China and Southeast Asia in the Fifteenth Century ». *Journal of the Economic and Social History of the Orient,* vol. 51, no 4, pp. 578-638.

Bloc II : L’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN) et l’intégration régionale

Acharya, Amitav, *Constructing a Security Community in Southeast Asia : ASEAN and the Problem of a Regional Order*, London : Routledge, 2009.

Booth Anne. 2004. « Southeast Asia's Economic Performance: Achievements and Challenges ». *Southeast Asian Affairs,* pp. 18-34.

Bradford, John F. 2004. « Japanese Anti-Piracy Initiatives in Southeast Asia: Policy Formulation and the Coastal State Responses ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 26, no 3, pp. 480-505.

Bradford, John F. 2008. « Shifting the Tides against Piracy in Southeast Asian Waters ». *Asian Survey,* vol. 48, no 3, pp. 473-491.

Caouette, Dominique et Denis Côté, « Ripe for a New Asian Multilateralism? ASEAN and Contemporary Regional Dynamics », *European Journal of East Asian Studie*s, 10 (1) (2011) : pp. 5-36.

Cheng-Chwee, Kuik. 2005. « Multilateralism in China's ASEAN Policy: Its Evolution, Characteristics, and Aspiration ». *Contemporary Southeast Asia*, vol. 27, no 1, pp. 102-122.

Emmers, Ralf et coll. 2006. « Institutional Arrangements to Counter Human Trafficking in the Asia Pacific ». *Contemporary Southeast Asia*, vol. 28, no 3, pp. 490-511.

Feingold, David A. 2005. « Human Trafficking ». *Foreign Policy,* no 150, pp. 26-30.

Ganesan, N. 2000. « ASEAN's Relations with Major External Powers ». *Contemporary Southeas Asia,* vol. 22, no. 2, pp. 258-278.

Hew, Denis. 2005. « Southeast Asian Economies: Towards Recovery and Deeper Integration ». *Southeast Asian Affairs,* pp. 45-61.

Jones, David Martin et Michael L.R. Smith. 2007.« Making Process, Not Progress : ASEAN and the Evolving East Asian Regional Order ». *International Security,* vol 23, no 1, pp. 148-184.

Jong, Kim Hyung et Lee Poh Ping. 2011. « The Changing Role of Dialogue in the International Relations of Southeast Asia ». *Asian Survey,* vol. 51, no 5, pp. 953-970.

Katsumata, Hiro. 2003. « Reconstruction of Diplomatic Norms in Southeast Asia: The Case for Strict Adherence tothe "ASEAN Way" ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 25, no 1, pp. 104-121.

Laurenceson, James. 2003. « Economic Integration between China and the ASEAN-5 ». *ASEAN Economic Bulletin,* vol. 20, no 2, pp. 103-111.

Liss, Carolin. 2003. « Maritime Piracy In Southeast Asia ». *Southeast Asian Affairs,* pp. 52-68.

Severino, Rodolfo, « ASEAN and Regional Security », ASEAN*,* Southeast Asia Background Series No.10, Singapour : Institute of Southeast Asian Studies, 2008 : pp. 11-29.

Smith, Anthony L. 2004. « ASEAN's Ninth Summit: Solidifying Regional Cohesion, Advancing External Linkages ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 26, no 3, pp. 416-433.

Weatherbee, Donald E. 2012. « Southeast Asia and ASEAN : Running in Place ». *Southeast Asian Affairs*, pp. 3-22.

Bloc III : L’Asie du du Sud-Est et les puissances :

* Les États-Unis

Ba, Alice. 2009. « Systemic Neglect? A Reconsideration of US-Southeast Asia Policy ». *Contemporary Southeast Asia*, vol. 31, no 3, pp. 369-398.

Cook, Malcolm. 2008. « The United States and the East Asia Summit: Finding the Proper Home ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 30, no 2, pp. 293-312.

Limaye, Satu P. 2007. « United States-ASEAN Relations on ASEAN's Fortieth Anniversay: A Glass Half Full ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 29, no 3, pp. 447-464.

Limaye, Satu P. 2010. « Introduction : America's Bilateral Relations with Southeast Asia — Constraints and Promise ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 32, no 3, pp. 309-316.

Muzaffar, Chandra. 2005. « The Relationship between Southeast Asia and the United States: A Contemporary Analysis ». *Social Research,* vol. 72, no 4, pp. 903-912.

Sutter, Robert. 2010. « THE UNITED STATES AND CHINA IN SOUTHEAST ASIA: Conflict or Convergence? ». *Southeast Asian Affairs,* pp. 44-59.

* La Chine

Ba, Alice D. 2003. « Chian and ASEAN : Renavigating Relations for a 21st-Century Asia ». *Asian Survey,* vol. 43, no 4, pp. 622-647.

Roy, Denny. 2005. « Southeast Asia and China: Balancing or Bandwagoning? ». *Contemporary Southeast Asia*, vol. 27, no 2, pp. 305-322.

Tow, Shannon. 2004. « Southeast Asia in the Sino-U.S. Strategic Balance ». *Contemporary Southeast Asian*, vol. 26, no 3, pp. 434-459.

* Le Japon

Chung, Chien-Peng. 2011. « Japan's Involvement in Asia-Centered Regional Forums in the Context of Relations withChina and the United States ». *Asian Survey,* vol. 51, no 3, pp. 407-428.

Er, Lam Peng. 2006. « Japan's Human Security Role in Southeast Asia ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 28, no 1, pp. 141-159.

Hwee, Yeo Lay. 2006. « Japan, ASEAN, and the Construction of an East Asian Community ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 28, no 2, pp. 259-275.

Leavitt, Sandra R. 2005. « The Lack of Security Cooperation between Southeast Asia and Japan: Yen Yes, Pax NipponNo ». *Asian Survey*, vol. 45, no 2, pp. 216-240.

Singh, Bhubhindar. 2002. « Asean's Perceptions Of Japan: Change and Continuity ». *Asian Survey,* vol. 42, no 2, pp. 276-296.

* L’Union européenne

Lindberg, Lena et Claes G. Alvstam. 2007. « The National Element in Regional Trade Agreements: The Role of Southeast AsianCountries in ASEAN-EU Trade ». *ASEAN Economic Bulletin,* vol. 24, no 2, pp. 267-275.

Moeller, Joergen Oestroem. 2007. « ASEAN's Relations with the European Union: Obstacles and Opportunities ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 29, vo 3, pp. 465-482.

Robles Jr., Alfredo C. 2008. « The EU and ASEAN: Learning from the Failed EU-Mercosur FTA Negotiations ». *ASEAN Economic Bulletin*, vol. 25, no 3, pp. 334-344.

* Nouveaux joueurs : L’Inde, Russie, Corée du Sud

Acharya, Arabinda. 2006. « India and Southeast Asia in the Age of Terror: Building Partnerships for Peace ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 28, no 2, pp. 297-321.

Buszynski Leszek. 2006. « Russia and Southeast Asia: A New Relationship ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 28, no 2, pp. 276-296.

Hong, Zhao. 2007. « India and China: Rivals or Partners in Southeast Asia? ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 29, no 1, pp. 121-142.

Limaye, Satu P. 2003. « India's Relations With Southeast Asia Take A Wing ». *Southeast Asian Affairs,* pp. 39-51.

Mohan, C. Raja. 2008. « India's Geopolitics And Southeast Asian Security ». Southeast Asian Affairs, pp. 43-60.

Rangsimaporn, Paradorn. 2009. « Russia's Search for Influence in Southeast Asia ». *Asian Survey,* vol. 49, no 5, pp. 786-808.

Bloc IV : Dynamiques contemporaines et perspectives canadiennes

Bateman, Sam. 2011. « Solving the "Wicked Problems" of Maritime Security: Are Regional Forums up to the Task? ». *Contemporary Southeast Asia,* vol. 33, no 1, pp. 1-28.

Coclanis Peter A. et Tilak Doshi. 2000. « Globalization in Southeast Asia ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Issues,* vol. 570, pp. 49-64.

Hyndman, Jennifer. 2002. « Business and Bludgeon at the Border: A transnational political economy of humandisplacement in Thailand and Burma ». *GeoJournal,* vol. 56, no 1, pp. 39-46.

Fook Weng Loo, Bernard. 2005. « Transforming the Strategic Landscape of Southeast Asia ». *Contemporary Southeast Asia*, vol. 27, no 3, pp. 388-405.

Storey, Ian. 2009. « MARITIME SECURITY IN SOUTHEAST ASIA: Two Cheers for Regional Cooperation ». *Southeast Asian Affairs,* pp. 36-58

* Le Canada

Chin, Gregory. 2009. « Shifting Purpose: Asia's Rise and Canada's Foreign Aid ». *International Journal*, vol. 64, no 4, pp. 989-1009.

Evans, Paul. 2009. « Canada and Asia Pacific's Track-Two Diplomacy » *International Journal,* vol. 64, no 4, pp. 1027-1038.

Kawasaki, Tsyoshi. 2000/2001. « Formulating Canada's Grand Strategy in Asia ». *International Journal,* vol. 56, no 1, pp. 135-148.

Stubbs, Richard et Mark S. Williams. 2009. « The Poor Cousin?: Canada-ASEAN Relations ». *International Journal,* vol. 64, no 4, pp. 927-939.

Woo, Yuen Pau. 2003. « The Re-Emergence of the Re-Emergence of Asia: And Its Implication for Canada-AsiaRelations ». *International Journal*, vol. 58, no 4, pp. 615-636.

Yu, Henry. 2009. « Global Migrants and the New Pacific Canada ». *International Journal,* vol. 64, no 4, pp. 1011-1026.

1.2. POL3XXX – Pouvoir et résistance dans le cyberespace

Bloc Spécialisation 71E

Responsable du cours : Simon Thibault

Descriptif

Étude des phénomènes de surveillance, de contrôle et de résistance dans le cyberespace au sein de différents régimes politiques. Analyse des acteurs, des stratégies et des techniques. Études de cas et revue des théories.

Justificatif

Ce cours vise à éclairer les phénomènes de surveillance, de contrôle et de résistance dans le cyberespace au sein de différents régimes politiques. Il examine le rôle des technologies de surveillance lorsqu’elles sont utilisées pour contrôler et censurer l’accès à l’information, espionner les citoyens et museler les opposants politiques. Le rôle des technologies et des médias numériques dans un contexte de mobilisation et de contestation politique sera également étudié, de même que les initiatives d’acteurs de la société civile pour contourner la cybersurveillance, réaliser des cyberattaques, faire du piratage informatique et relayer des données confidentielles aux médias pour différents motifs politiques et idéologiques.

Ce cours enrichirait l’offre de cours du premier cycle du Département de science politique de l’Université de Montréal. Il propose en effet d’étudier une problématique et des questions (théoriques, conceptuelles et pratiques) qui ne sont pas abordées dans les autres cours du Département au premier cycle. Ce cours s’insèrerait bien dans le profil d’études « politique internationale » puisqu’il sera question de notions et de concepts utilisés dans le champ des relations internationales, mais aussi de la communication politique.

Ce cours pourrait être offert aux étudiants de 3e année du programme de baccalauréat en science politique et du baccalauréat en études internationales, de même qu’aux étudiants du programme de baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique.

Ce cours pourrait être un excellent complément à un cours de 2e année proposé par un collègue du Département, *POL 2xxx —* *Politique de l’Internet*, qui se veut une introduction plus générale aux dimensions historique, institutionnelle, sociale et économique du cyberespace. Ces cours pourraient être offerts à des trimestres différents afin de permettre aux étudiants de les suivre consécutivement et ainsi approfondir leur formation.

Plan du cours

Description et objectifs.L’Internet, les médias sociaux et les technologies numériques en général facilitent le partage rapide d’informations et le réseautage à grande échelle. Cette révolution numérique, vue par certains comme un vecteur puissant de mobilisation politique, voire de démocratisation (f. ex. Howard et Hussain 2013; Shirky 2011), s’est néanmoins accompagnée d’un phénomène de contrôle. Avec la sophistication grandissante des logiciels espions, de l’hameçonnage et des virus informatiques, la surveillance sur Internet est devenue répandue et intrusive. Aux mains de régimes non démocratiques, les technologies de surveillance peuvent être des outils de censure et de répression. À l’inverse, les technologies numériques peuvent aussi devenir, aux mains de journalistes, d’activistes ou de simples citoyens, des outils de résistance à l’égard de ces mêmes pouvoirs.

Ce cours vise à éclairer ces phénomènes de surveillance, de contrôle et de résistance dans le cyberespace au sein de différents régimes politiques. Il sera structuré en quatre parties. Dans un premier temps, nous discuterons des théories et des concepts pour définir et interpréter ces phénomènes. Dans un second temps, nous étudierons l’utilisation de technologies de surveillance par les responsables de régimes non démocratiques pour censurer l’accès à l’information, espionner leurs citoyens et museler les opposants politiques. Dans un troisième temps, nous nous intéresserons au rôle d’Internet et des médias numériques comme vecteurs de mobilisation et de contestation politique dans un contexte non démocratique. Nous analyserons aussi les stratégies déployées par des acteurs de la société civile pour contourner la surveillance en ligne, réaliser des cyberattaques, faire du piratage informatique et relayer des documents confidentiels aux médias pour différents motifs politiques et idéologiques. Dans une quatrième partie, nous nous intéresserons aux enjeux entourant la cybersurveillance dans un contexte démocratique. La réflexion sur ces sujets sera éclairée par l’examen d’études de cas.

Pédagogie

La matière du cours sera présentée sous forme magistrale, mais aussi à l’aide de documents audiovisuels, dont certains tirés d’Internet. La participation des étudiants est encouragée. Les étudiants sont incités à intervenir en classe pour discuter des thèmes abordés dans le cours. La lecture des textes assignés est donc essentielle à une pleine participation. Des lectures complémentaires pourraient être suggérées en cours de route.

Évaluation

L’évaluation de l’acquisition des connaissances se fera à l’aide de deux examens et d’un travail de session.

Un examen de mi-session portant sur la matière vue dans le cours et les lectures recommandées jusqu’à la séance « x » inclusivement. L’examen aura lieu le « x ». Il comptera pour 25 % de la note finale.

Un examen de fin de session portant sur la matière vue dans le cours après l’examen de mi-session et les lectures recommandées pour chaque séance durant cette période. L’examen aura lieu le « x » décembre 201x. Il comptera pour 35 % de la note finale.

Un travail de session, d’une longueur de 10 pages maximum (interligne simple et demi), excluant la bibliographie. Ce travail compte pour 40 % de la note finale. Il doit être remis en format papier avant 11 h 45 le 28 novembre 201x dans la boîte de dépôt des travaux à l’entrée du département. Rappelez-vous que la boîte de dépôt des travaux est dépouillée à 12 h (midi) tous les jours ouvrables et que l’étudiant qui remet son travail après midi est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit.

Le travail de session consiste à rédiger une analyse critique de l’un des deux ouvrages suivants :

Le premier ouvrage que vous pouvez analyser est le livre d’Evgeny Morozov (2011), *The Net Delusion : The Dark Side of Internet Freedom,* New York : PublicAffairs. Dans cet essai précurseur, Morozov s’attarde aux multiples facettes de la surveillance en ligne et expose les dangers auxquels s’exposent les internautes, en particulier au sein de régimes autoritaires.

Le second ouvrage que vous pouvez analyser est le livre de Benjamin Loveluck (2015), *Réseaux, libertés et contrôle — Une généalogie politique d’internet,* Paris : Armand-Colin. Dans cet ouvrage, Loveluck brosse un portrait d’Internet dans une perspective historique, en s’attardant notamment aux espaces de libertés, mais aussi de contrôle, qui définissent ce réseau.

Votre travail devra être divisé en deux parties. Dans une première partie (4 pages), vous exposerez la thèse de l’auteur de l’ouvrage choisi en expliquant ses principaux arguments. Dans une deuxième partie (6 pages), vous analyserez de façon critique l’un des enjeux abordés par l’auteur qui vous apparaît particulièrement important. Ce faisant, vous ferez référence aux textes d’autres auteurs (monographies et articles de revues scientifiques) qui offrent une perspective complémentaire ou distincte de l’enjeu étudié, afin d’enrichir votre analyse.

L’évaluation des deux examens et du travail de session se fera selon une grille d’évaluation qui tiendra compte de critères comme la compréhension de la matière, la structure et la cohérence du propos, la clarté et la pertinence de l’argumentation et la qualité de la langue. La qualité de la recherche sera aussi évaluée pour le travail de session (pertinence des ouvrages cités et qualité de la bibliographie).

Calendrier des séances et lectures assignées

1. Introduction : présentation du cours, des objectifs et des modalités d’évaluation (7 septembre)

PARTIE I – Contexte, théories et concepts

2. La surveillance dans un contexte historique. (14 septembre)

3. Des « technologies de libération »? La vision des cyberoptimistes (21 septembre)

Clinton, Hillary Rodham. 2010. « Remarks on Internet Freedom ». Secretary of State. U.S. Department of State. En ligne. http://www.state.gov/secretary/20092013clinton/rm/ 2010/01/135519.htm

Diamond, Larry. 2010. Liberation Technology. *Journal of Democracy, 21* (3), 69-83. En ligne. <http://www.bib.umontreal.ca/>

4. Des technologies de contrôle et de répression? La vision des cybersceptiques (28 septembre)

Deibert, Ronald & Rafal Rohozinski. 2012. « Liberation vs. Control: The Future of Cyberspace ». Dans L. Diamond & M. F. Plattner (dir.), *Liberation Technology : Social Media and the Struggle for Democracy*. Baltimore, Maryland : The Johns Hopkins University Press, 18-32.

PARTIE II – Cybersurveillance et régimes non démocratiques

5. « Les ennemis d’Internet » (5 octobre)

Reporters sans frontières. 2013. *Les ennemies d’Internet. Rapport spécial : surveillance*. En ligne. http://surveillance.rsf.org/wp-content/uploads/2013/03/Ennemis-dinternet-20131.pdf

6. La Chine et sa « cybermuraille » (12 octobre)

King, Gary, Jennifer Pan et Margaret E. Roberts. 2013. « How Censorship in China Allows Government Criticism but Silences Collective Expression ». *American Political Science Review*, *107* (2), 326-43.

7. Examen de mi-session (19 octobre)

8. Semaine de lectures (26 octobre)

9. La cyberrépression du régime syrien et le cas de l’Armée électronique syrienne (2 novembre)

Deibert, Ronald. 2013. *Black Code : Inside the Battle for Cyberspace*. Toronto, Ontario : McClelland & Stewart, 148-69.

Faris, Stephan. 2012. « The Hackers of Damascus ». *Bloomberg Businessweek*. 15 novembre. En ligne. http://www.businessweek.com/printer/articles/82480-the-hackers-of-damascus

PARTIE III – Technologies numériques, société civile et résistance

10. Médias sociaux et printemps arabe : les cas de l’Égypte et de la Tunisie (9 novembre)

Howard, Philip N. N. & Hussain, Muzammil. 2012. « Egypt and Tunisia: The Role of Digital Media ». Dans L. Diamond & M. F. Plattner (dir.), *Liberation Technology : Social Media and the Struggle for Democracy*. Baltimore, Maryland : The Johns Hopkins University Press, 110-23.

11. Contourner la censure et la cybersurveillance : l’apport des ONG (23 novembre)

Electronic Frontier Foundation. S.d. « Surveillance Self-Defense International ». En ligne

https://ssd.eff.org/

Reporters sans frontières. S.d. « Kit de survie numérique ». En ligne. https://www.wefightcensorship.org/fr/online-survival-kithtml.html

Tor. S.d. « Anonymity Online ». En ligne. https://www.torproject.org/

12. Cyberactivisme : les cas de Wikileaks et d’Anonymous

Milan, Stephania. 2013. « Wikileaks, Anonymous and the Exercise of Individuality: Protesting in the Cloud ». Dans B. Brevini, A. Hintz et P. McCurdy (dir.), *Beyond Wikileaks : Implications for the Future of Communication, Journalism and Society*. New York, NY : Palgrave Macmillan, 191-208.

PARTIE IV – La cybersurveillance dans un contexte démocratique

13. L’après-Snowden : enjeux et pratiques sur la toile; un cryptage des données appelé à devenir généralisé? (30 novembre)

Visionnement du documentaire et discussion :

*Citizenfour*. 2015. Laura Poitras, Mathilde Bonnefoy, Edward J. Snowden et Glen Greenwald. RADiUS TWC, Praxis Films, Participant Media, HBO Documentary Films. Entertainment One (Toronto). 114 minutes.

14. Conclusions et perspectives (7 décembre)

Viner, Katharina. 2016. « How Technology Disrupted the Truth ». *The Guardian*. En ligne. https://www.theguardian.com/media/2016/jul/12/how-technology-disrupted-the-truth

15. Examen de fin de session (14 décembre)

* 1. POL2XXX – Politique de l’Internet

Bloc Approfondissement 71D

Responsable du cours : Éric Montpetit

Descriptif

Dimensions historiques, sociales et économiques du cyberespace. Analyse critique des institutions et des acteurs politiques concernés. Intérêts et débats.

Justificatif

Aucun cours offert au Département ne propose une vue d’ensemble sur les liens multiples qui se sont tissés entre la société et Internet. L’approche est à la fois générale et critique. Le cours n’est pas focalisé sur un seul thème. De fait, il pourrait servir d’introduction au cours proposé par Simon Thibaut axé prioritairement sur le contrôle et la résistance dans le cyberespace. Les étudiantssemblent bien accueillir la possibilité de suivre un cours sur la politique du cyberespace.

Le cours pourrait être offert aux baccalauréats en science politique et en études internationales. Son incorporation au cursus des bidisciplinaires devrait être davantage discutée avec les responsables.

Plan de cours

En raison de son expansion rapide et de la place prépondérante qu’il occupe désormais dans nos vies, ce formidable outil qu’est Internet suscite de plus en plus de convoitises. De nombreux acteurs tentent d’en contrôler l’usage et d’en profiter.

Puisque le numérique rend perméables toutes les frontières, ses succès et ses contradictions touchent aussi bien la dimension internationale que le niveau le plus micro de la politique et de la société. Cette complexité est fascinante, mais, nébuleuse et changeante, elle nous rappelle également que notre réflexion la plus rigoureuse sera nécessairement conjecturale et provisoire.

Nous nous intéresserons à la naissance de la société en réseaux et à sa régulation internationale, mais aussi aux effets moins reluisants du tout numérique, dont l’aliénation de l’individu, le délitement des liens sociaux et les promesses non tenues en matière de développement.

La question du développement nous amènera à réfléchir sur les marchés financiers et, tout particulièrement, sur les transactions dont l’opacité et la vitesse sont facilitées par les technologies numériques. Cette logique spéculative – et parfois criminelle – constitue un puissant révélateur des limites que se donne le pouvoir politique à l’ère de la finance robotisée.

Quelle approche adoptera ce cours? Il fonctionnera comme un laboratoire axé sur la production de connaissances. À partir des lectures et des cours magistraux, les débats et les travaux encouragent l’étudiant à développer une pensée à la fois critique, autonome et informée.

Le cours est divisé en quatre modules, qui se déclinent comme suit :

*Origines et régulation*

Naissance de la société en réseaux

Gouvernance internationale

*Société et développement*

Aliénation et liens sociaux

Fracture numérique et développement

*Économie et marchés*

Uberisation

Cryptomarchés

*Finance et fiscalité*

Spéculation financière

Fiscalité du numérique

Cibles d’apprentissage

Cible générale – L’objectif premier de ce cours est de stimuler la réflexion sur les enjeux de pouvoir entourant le développement d’Internet. Il vise à doter l’étudiant de moyens lui permettant d’articuler une pensée critique et informée sur les choix faits par les autorités politiques face aux enjeux que suscite l’omniprésence des technologies numériques.

Cibles spécifiques – À la fin du cours, l’étudiant sera capable :

* de saisir et d’expliquer la diversité des acteurs et des intérêts qui façonnent la politique de l’Internet;
* de présenter, de manière à la fois concise et nuancée, les résultats des échanges, des lectures et des réflexions;
* de comprendre la nature conjecturale et incertaine de la connaissance scientifique.

Méthodes pédagogiques

Les exposés magistraux, de nature interactive, mettent en contexte les lectures hebdomadaires et proposent de nouvelles pistes de réflexion. Il ne s’agit, en aucun cas, d’un simple résumé des textes. La prise de notes s’avère aussi utile que nécessaire.

Les lectures font partie intégrante de l’expérience d’apprentissage. Les étudiants doivent lire les textes retenus pour chaque séance avant d’y assister. Ils identifient les principaux arguments de chaque auteur, tout en notant leurs points forts et leurs faiblesses. Cette préparation en amont est essentielle à la réussite du cours.

Les débats occupent également une place centrale dans cet enseignement. Au début de chaque cours, nous passons en revue l’actualité du numérique (voir plus bas les sites suggérés pour préparer vos interventions). En classe, les débats assument diverses modalités (discussions, exercices de simulation, travaux en petites équipes) à partir d’une grande variété de supports (articles de journaux, documents vidéo, sites Internet).

Évaluation des apprentissages

|  |  |
| --- | --- |
| *Moyen d’évaluation* | *Pondération* |
| Recension | 20 % |
| Rapport de recherche | 40 % |
| Participation | 20 % |
| Examen final (synthèse) | 20 % |

Bibliographie sommaire

Aldridge, Judith et David Décary-Hétu. [2015]. « Not an ‘eBay for Drugs’: The Cryptomarket “Silk Road” As a Paradigm Shifting Criminal Innovation ». Tapuscrit.

Benhamou, Françoise. 2011. « L’État et l’Internet : un cousinage à géométrie variable ». *Esprit* 7 : 96-110

Bouquet, Brigitte et Marcel Jaeger. 2015. « L’e-inclusion, un levier? ». *Vie sociale*11 (3) : 185-192.

Carr, Nicholas. 2011. *Internet rend-il bête? : réapprendre à lire et à penser dans un monde fragmenté*. Paris : Robert Laffont.

Carroué, Laurent. 2015. *La planète financière : capital, pouvoirs, espaces et territoires*. Paris : Armand Colin, 47-58.

Castells, Manuel. 2001. *La société en réseaux : l’ère de l’information*. Paris : Fayard.

Charrié, Julia et Lionel Janin. 2015. « Fiscalité du numérique ». *La note d’analyse*. En ligne : <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note-26-fs-fiscalite-numerique_0.pdf> (page consultée le 4 avril 2016).

Chéneau-Loquay, Annie. 2010. « L’Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. Les grandes tendances de la diffusion des TIC ». *Afrique contemporaine*234 (2) : 93-112.

Crawford, Matthew. 2016. *Contact : pourquoi nous avons perdu le monde, et comment le retrouver*. Paris : La Découverte.

Crooks, Harold. 2015. *Le prix à payer*. Montréal : TVA Films.

De La Chapelle, Bertrand. 2012. « Gouvernance Internet : tensions actuelles et futurs possibles ». *Politique étrangère* 2 : 249-261.

Filiu, Jean-Pierre. 2015. « Barbarie jihadiste et terreur médiatique ». *Cités* 61 (1) : 27-38.

Flipo, Fabrice *et coll.* 2016. « Les technologies de l’information à l’épreuve du développement durable », *Natures Sciences Sociétés*24 (1) : 36-47.

Fogel, Jean-François et Bruno Patino. 2013. *La condition numérique*. Paris : Grasset.

Grangié, Élodie. 2011. « Ces algorithmes fous qui relancent la machine Wall Street ». *L’Expansion*, mars, 50-51.

Han, Byung-Chan. 2015. *Dans la nuée : réflexions sur le numérique*. Paris : Actes Sud.

Massit-Folléa, Françoise. 2014. « Internet et les errances du *multistakeholderism* ». *Politique étrangère* 4 : 29-41

Merckaert, Jean. « Paradis fiscaux : l’industrie du secret », *Revue Projet*334 (3), 82-88.

Pasquale, Frank. 2015. *The black box society : the secret algorithms that control money and information.* Cambridge (Massachusetts) : Harvard University Press.

Sadin, Éric. 2015. *La vie algorithmique : critique de la raison numérique*. Paris : Éditions L’Échappée.

Turkle, Sherry. 2015. *Seuls ensemble : de plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines*. Paris : Éditions L’Échapée.

Uimonen, Paula. 2015. « “Number not reachable” Mobile infrastructure and global racial hierarchy in Africa ». *Journal des anthropologues*142-143 (3) : 29-47.

Van Hout, Marie Claire et Tim Bingham. 2013. « ‘Silk Road’, the virtual drug marketplace: A single case study of user experiences ». *International Journal of Drug Policy* 24, 385-391.

* 1. POL3XXX – Les méthodes expérimentales en science politique

Bloc Méthodologie 71C

Responsable du cours : André Blais

Descriptif

Le cours présente les différents types d’expérience en science politique : en milieu naturel, en laboratoire, et dans le cadre de sondages. Il examine les différents types de devis expérimental et analyse leurs avantages et désavantages.

Justification

Le recours au devis expérimental constitue peut-être le développement le plus remarquable dans l’évolution récente de la recherche en science politique. Alors qu’elles étaient quasi-inexistantes il y a 25 ans, elles représentent une fraction importante de la recherche contemporaine, en particulier dans les domaines de la communication politique, des études électorales et de l’évaluation des politiques publiques. Ce cours de méthodologie permettra aux étudiants de se familiariser avec cette approche et de mieux en apprécier les mérites et limites.

Plan du cours

1. Qu’est-ce qu’une expérience?
2. Les devis expérimentaux
3. Expérience et quasi-expérience
4. Les expériences en milieu naturel
5. Les expériences en laboratoire
6. Les expériences dans les sondages
7. Les expériences en communication politique
8. Les expériences électorales
9. Les expériences pour l’évaluation des politiques publiques
10. Les expériences en économie politique
11. Les expériences et les institutions politiques
12. La combinaison de données expérimentales et non — expérimentales
13. Les enjeux éthiques

Évaluations

* Un examen final : 30 %
* Deux rapports résumant des études expérimentales : 20 % chacun.
* Un rapport présentant un projet de recherche fondé sur un devis expérimental : 30 %

Quelques références

D.T. Campbell et J.C. Stanley. 1963. *Experimental and quasi-experimental designs for research*. Rand McNally.

Angus Deaton et Nancy Cartwright. 2016. Understanding and misunderstanding randomized controlled trials. NBER, working paper 22595.

Esther Duflo. 2009. Expérience, science et lutte contre la pauvreté. Paris, Fayard.

Thad Dunning. 2012. *Natural experiments in the social sciences*. Cambridge University Press.

Rebecca Morton et Kenneth Williams. 2010. *Experimental political science and the study of causality*. Cambridge University Press.

Thomas Palfrey. 1991. *Laboratory research in political economy*. University of Michigan Press.

* 1. POL2XXX – Sécurité et conflits

Bloc Approfondissement 71D

Responsable du cours : Théodore McLauchlin

Description

Survol des concepts et grands thèmes relatifs à l’utilisation de la force dans les domaines internationaux et internes.

Justificatif

Ce cours servira comme survol du sous-champ des études de la sécurité (à la fois internationale qu’intra-étatique). C’est l’un des sous-champs des relations internationales les plus importants. Le Département offre déjà plusieurs cours spécialisés à l’intérieur de ce sous-champ. Or, il n’y a pas un cours qui traite de manière générale des grandes questions de ce sous-champ, outre le traitement au niveau 1000. Suite à l’adoption par le Département d’une distinction claire entre les cours aux niveaux 2000 et 3000, ce cours se trouverait très logiquement au niveau 2000, et en fait la sécurité est le seul sous-champ qui ne sera pas représenté par un cours au niveau 2000 après le réaménagement des sigles. Finalement, compte tenu de la création d’un profil axé sur les questions de la sécurité, il serait encore plus pertinent de créer un cours qui servirait, en quelque sorte, comme ancre de tout ce cheminement.

Plan de cours

## Approche et objectifs

Ce cours offre aux étudiants un aperçu des perspectives fondamentales de la science politique sur les causes, les conséquences et l’avenir de la sécurité et des conflits armés. Le cours fournit les cadres théoriques et les paradigmes des relations internationales (RI) ainsi qu’une analyse des guerres internationales, des guerres civiles et l’étude de la sécurité.

Ce cours a quatre objectifs :

* Définir la sécurité et comprendre les tendances en matière de la sécurité et de la violence;
* Distinguer les différentes formes de conflits armés;
* Comprendre les théories sur les causes endogènes et exogènes des guerres et de l’insécurité;
* Disposer d’outils d’analyse (politique) pertinents aux tenants et aboutissants des conflits armés et de la sécurité.

Évaluations

* 2 études de cas de 4 à 5 pages (double interligne) dans lesquelles les concepts du cours seront appliqués : 20 % chacun
* 11 mini-quiz (hebdomadaires, à partir de la 3e semaine, dont cette note sera basée sur les 7 meilleures) : 20 %
* Examen final : 40 %

Livre

Charles-Philippe David, *Guerre et Paix* (Paris : Sciences Po, 2013).

## Calendrier des séances et thèmes des lectures

1. Sécurité à l’aube du XXIe siècle
2. La sécurité : un concept essentiellement controversé
3. Les alliances
4. La coercition
5. Les guerres interétatiques
6. Les armes nucléaires et les armes de destruction massive
7. Les origines des guerres civiles
8. La violence de masse, l’ingérence humanitaire et R2P
9. L’effondrement de l’état et les états faibles
10. Le maintien de la paix
11. Médiation et résolution des conflits
12. Changement de climat et conflits armés
13. La gouvernance sécuritaire dans le nouveau millénaire

* 1. POL3XXX – Résolution des conflits

Bloc Spécialisation 71E

Responsable du cours : Marie-Joëlle Zahar

Description

Gestion et résolution des conflits inter — et intraétatiques. Interventions militaires, négociations, médiation, arbitrage.

Justificatif

Ce cours offrira aux étudiants un survol des théories et approches de la résolution des conflits. Si la majorité des cours dans le sous-champ des études de sécurité porte sur les causes et sur les dynamiques des conflits, moins d’attention est généralement portée aux « chemins de la paix ». Pourtant, c’est un volet complémentaire nécessaire à toute formation en sécurité internationale. Ce cours complètera l’offre de cours spécialisés sur l’analyse des conflits inter et intraétatiques. Il permettra aux étudiant(e) s intéressé(e) s de compléter un cycle de formation sur les conflits et les guerres.

Plan du cours

Objectifs et pédagogie

Le cours s’adresse aux étudiants qui s’intéressent aux questions de sécurité internationale, particulièrement aux conflits inter — et intra — étatiques et qui cherchent à approfondir leurs connaissances théoriques et leurs capacités analytiques dans ce domaine. Le cours propose un survol des approches à la gestion et à la résolution des conflits.

Évaluation

L’évaluation comprend deux éléments :

1. La participation aux ateliers de discussions

Les ateliers de discussion ont pour but de vous permettre de mettre vos connaissances théoriques en pratique.

Chaque semaine, une étude de cas sera assignée qui vous permettra de discuter de manière concrète des efforts tendant à sa résolution.

Vous devrez avoir fait des recherches préliminaires sur cette étude de cas afin de pouvoir allier connaissances théoriques et empiriques dans vos analyses.

Le nombre de groupes de discussion sera déterminé lorsque la période de changement de cours sera terminée.

1. Un examen final de dix à douze pages dactylographiées avec notes de bas de page et bibliographie (50 % de votre note finale).

Vous recevrez l’énoncé de la question d’examen par courriel à la fin du dernier cours du trimestre (le 12 avril 2016) et vous devrez remettre votre réponse dans la boîte aux travaux du département de science politique une semaine plus tard (le 19 avril 2016).

Ouvrages de référence

Wallensteen, Peter. *Understanding Conflict Resolution*, 4ème édition. Londres : Sage, 2015.

Crocker, Chester Fen Osler Hampson et Pamela Aall, directeurs. *Managing Conflict in a World Adrift*. Washington : United States Institute of Peace, 2015.

Webel, Charles et Johann Galtung. *Handbook of Conflict Resolution*. Londres : Routledge, 2007.

Stern, Paul et Daniel Druckman, directeurs. *International Conflict Resolution After the Cold War*. Washington, D.C. : National Research Council, 2000.

Calendrier des séances

1ère séance Définir le champ – Qu’est-ce que la gestion et la résolution des conflits?

Partie 1 : La Gestion et la Résolution des Conflits interétatiques

2e séance La diplomatie préventive

3e séance Le désarmement

4e séance Les sanctions

5e séance Les négociations

6e séance L’arbitration

Partie 2 : La Gestion et la Résolution des Conflits Intraétatiques

7e séance L’intervention militaire

8e séance Le maintien (robuste) de la paix

9e séance La médiation

10e séance Consolidation de la paix

Partie 3 : Problématiques contemporaines

11e séance Souveraineté vs autodétermination : Résoudre les conflits entourant la formation d’États

12e séance Rassembler des chats (Herding Cats)? Gérer la multiplicité des acteurs

13e séance Où sont les femmes? Genre et résolution des conflits

14e séance La paix à quel prix? Résolution des conflits et justice

* 1. POL3XXX – La violence politique

Bloc Spécialisation 71E

Responsable du cours : Lee Seymour

Description

Analyse de la violence dans la vie politique. Mouvements sociaux et répression. Conflits civils et internationaux. Violence de masse. Conflits identitaires.

Justificatif

Ce cours offrira aux étudiants un survol des approches à la violence politique. Ce cours suivra le nouveau cours « Sécurité et conflit » au niveau 2000, et complétera l’offre de cours spécialisés sur l’analyse et la résolution des conflits inter — et intraétatiques. Plutôt qu’étudier les origines et la résolution des *conflits armés*, ce cours a pour objet les incidences de violence, que ce soit dans un contexte de « paix » ou bien de guerre. Même si ce cours comprend plusieurs textes en RI, cette perspective est complétée par un accent sur la politique comparée et sur des disciplines connexes, telles que l’anthropologie et la sociologie. Il permettra aux étudiant(e) s intéressé(e) s de compléter un cycle de formation sur les conflits, les guerres et la sécurité.

Plan du cours

## Approche et objectifs

Le thème fédérateur du cours est de la violence politique, qui sera abordée dans ses multiples manifestations : violence et non-violence chez les mouvements d’opposition; répression étatique; les origines et la participation aux conflits civils (et internationaux); la violence contre les civils dans un contexte de guerre; les émeutes et les pogroms; le génocide et la violence de masse.

## Pédagogie

Il s’agit d’un séminaire avec une partie d’instruction magistrale. L’approche pédagogique est fondée sur des discussions entre les étudiants et le professeur afin d’aborder les enjeux théoriques et méthodologiques soulevés par les textes.

## Calendrier des cours

1. L’étude de la violence politique : théorie et conceptualisation

Charles Tilly, *The Politics of Collective Violence* (Cambridge: Cambridge University Press, 2003) pp. 1-12

Frantz Fanon, *Les damnés de la terre* (Paris : Éditions la découverte, 2002 [1961]), pp. 39-46, 81-91.

Hannah Arendt, « Sur la violence, » dans *Du mensonge à la violence* (Paris : Éditions Calmann-Lévy, 1972), pp. 143-167.

1. Cadres de la violence politique : guerre, hors-guerre et entre les deux

Charles Tilly, *Contrainte et capital dans la formation de l’Europe : 990-1990* (Paris : Aubier, 1992), chs 3, 4.

Paul Staniland, « States, Insurgents, and Wartime Political Orders, » *Perspectives on Politics* 10, no. 2 (2012) : 243-264.

1. Opposition et répression

Christian Davenport, Sarah A. Soule et David A. Armstrong II, « Protesting While Black? The Differential Policing of American Activism, 1960 to 1990, » *American Sociological Review* 76, no. 1 (2011) : 152-178.

1. L’escalade de la violence

Jeff Goodwin, *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991* (Cambridge: Cambridge University Press, 2001), chs. 1, 3.

1. La non-violence

Maria J. Stephan et Erica Chenoweth, « Why Civil Resistance Works: The Strategic Logic of Nonviolent Conflict, » *International Security* 33, no. 1 (été 2008) : 7-44.

1. Mobilisation et participation

Elisabeth Jean Wood, *Insurgent Collective Action and Civil War in El Salvador* (Cambridge : Cambridge University Press, 2003), chs. 7-8

1. Organisation

Dara Kay Cohen, « Explaining Rape during Civil War: Cross-National Evidence (1980-2009) » *American Political Science Review* 107, no. 3 (2013) : 461-477.

Macartan Humphreys et Jeremy M. Weinstein, « Handling and Manhandling Civilians in Civil War, » *American Political Science Review* 100, no. 3(2006) : 429-447.

1. Dynamiques de la violence

Stathis N. Kalyvas, *The Logic of Violence in Civil War*, ch. 11

1. La violence politique et le crime organisé

Kalyvas, Stathis. « How Civil Wars Help Explain Organized Crime—and How They Do Not. » *Journal of Conflict Resolution* 59.8 (2015) : 1517-1540.

1. Massacres

Stephen I. Wilkinson, *Votes and Violence* (Cambridge: Cambridge University Press, 2004), pp. 1-62.

1. La violence prolongée

Richani, Nazih. *Systems of violence: the political economy of war and peace in Colombia.* (Suny Press, 2013), ch. 1, 2.

1. Intervention internationale

Séverine Autesserre, *Peaceland : Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention* (Cambridge: Cambridge University Press, 2014), chapitres 1 et 5.

1. À la suite des violences

Wood, Elisabeth Jean. " The social processes of civil war: The wartime transformation of social networks. » *Annual Review of Political Science* 11 (2008) : 539-561.

1. **Modification de cours**

N.B. Plusieurs cours à option des blocs Approfondissement 71D et Spécialisation 71E font l’objet d’un changement de sigle (voir Annexe 1).

* 1. POL1200 – Pensée politique

Modification du descriptif.

Ancien : « Analyse de thèmes et de concepts fondamentaux en science politique, à partir d’une sélection de textes allant de Platon à nos jours. »

Nouveau proposé : « Analyse des thèmes et courants principaux de la pensée politique occidentale depuis la Grèce antique ».

* 1. POL2180 – Pensée politique critique

Modification du descriptif pour élargir le spectre des questions abordées, c’est-à-dire pas exclusivement le marxisme.

Ancien : « Présentation de la théorie marxiste, principalement dans ses dimensions sociales et politiques, comme matrice de courants théoriques critiques contemporains, partant de la sociologie critique à l’économie politique radicale ».

Nouveau proposé : « Ce cours examine les fondements idéologiques des pouvoirs institués et soumet au doute ses propres assertions. Courants marxistes, École de Francfort, féminisme, postcolonialisme et écologie politique ».

* 1. POL2540 – Les Formes de l’action gouvernementale

Modification du titre : Intervention et efficacité gouvernementales.

* 1. POL2808 – Théories politiques empiriques

Abolir les exigences préalables.

* 1. POL2904 – Système politique québécois.

Modication du titre à « La politique au Québec ».

* 1. POL3120 – Méthodes qualitatives

Modifier le sigle du cours. Il deviendrait POL2XXX (Méthodes qualitatives). Par souci de cohérence et dans l’esprit de la présente réforme, il est préférable d’avoir deux cours de méthodologie de 2e année, l’un quantitatif et l’autre qualitatif. À l’heure actuelle, le cours POL2809 est le seul cours de méthodologie de 2e année. Ces deux cours seront les cours d’approfondissement en vue des cours de méthodologie plus spécialisés.

* 1. POL3291 – Idées politiques au Canada

Modifier le titre du cours à « Idées politiques au Québec et au Canada ».

1. **Retrait de cours (désactivation et abolition)** 
   1. POL3130 — Méthodes d’analyse du discours politique
   2. POL3290 — Idées politiques au Québec
   3. POL3325 — Réseaux et politiques publiques
   4. POL3830 — Développement politique au Mexique

1. Le terme « cheminement » (ex. : cheminement honor, cheminement interuniversitaire, etc.) fait référence à des exigences académiques, alors que celui de profil d’études n’implique aucune obligation de la part des étudiants. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les minimums requis des blocs 71A, 71B, 71I et 71Z sont de 14 cours au total (si les modifications suggérées au bloc 71Z sont retenues). Il reste donc 16 cours à faire. Ceci étant dit, les 16 cours ne sont pas une exigence. L’étudiant(e) peut donc toujours faire des cours dans les blocs 71J ou 71K. Également, il est important que tous les profils contiennent suffisamment de cours afin d’offrir un réel choix aux étudiants sachant que ce n’est pas tous les cours qui sont donnés chaque année et qu’il existe parfois des conflits d’horaire. [↑](#footnote-ref-2)